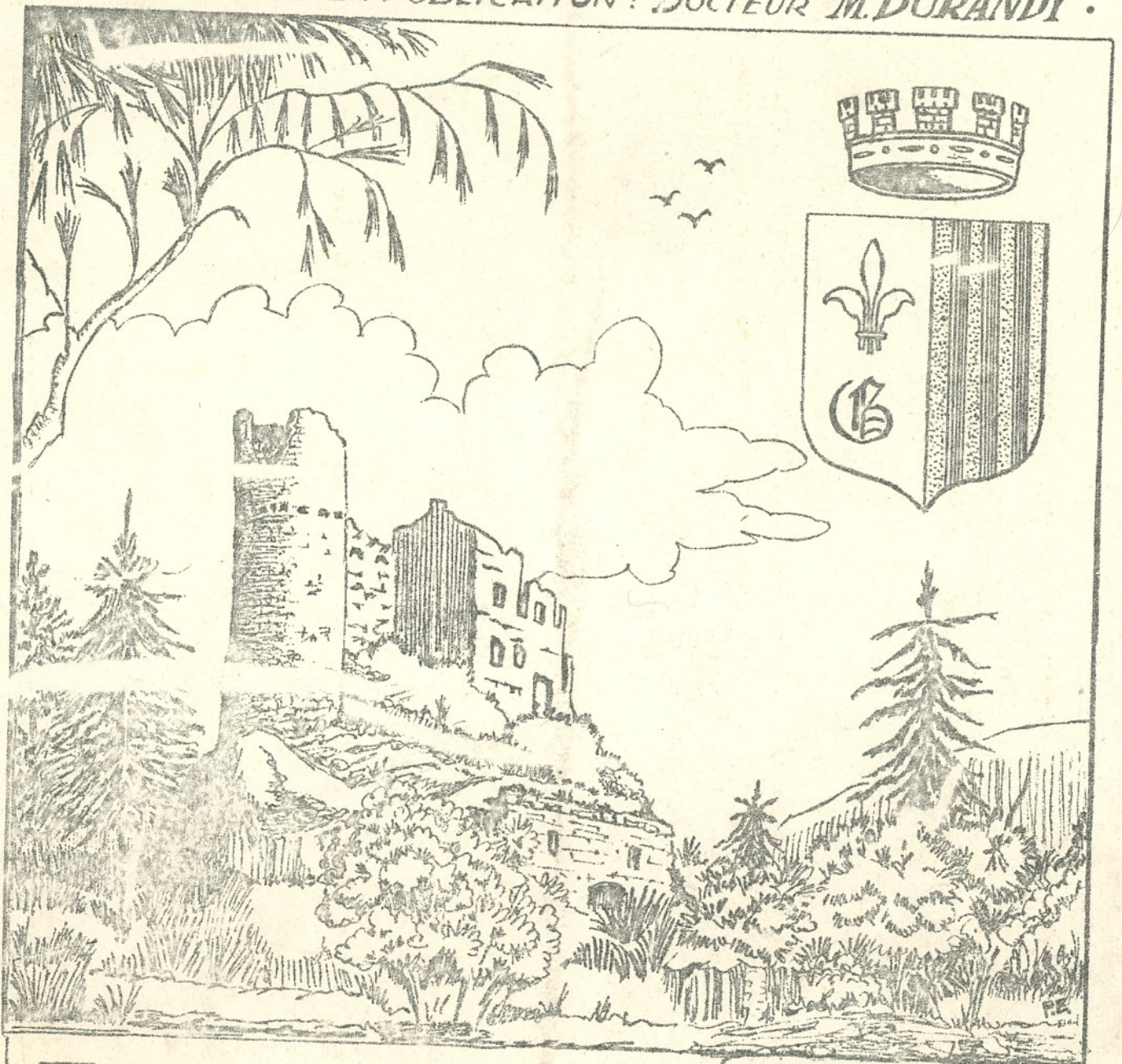


DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DOCTEUR M. DURANDY .



DÉPÔT LEGAL N. 53119

LA TRIBUNE DE GUILLAUMES

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

no 60 Mars 77

LES ELECTIONS MUNICIPALES

A GUILLAUMES

La campagne électorale, ouverte depuis le début de l'été, a pris une ampleur exceptionnelle à l'approche du scrutin. D'énormes moyens furent mis en oeuvre : propagande par affiches, tracts, lettres, réunions, distribution de médailles, etc... On peut malheureusement déplorer aussi des pressions par abus d'autorité, menaces, promesses démagogiques selon les cas.

Chacun put constater l'ingérence constante du conseiller général dans une bataille où il aurait mieux fait d'être candidat en titre, plutôt que par personne interposée. J'étais l'homme à abattre, la cible à atteindre. Tout le monde a pu s'en rendre compte en lisant " Le GUILLAUMOIS", journal spécial financé à grands frais par Mr. Charles GINESY, dans lequel il me représentait comme un incapable complet. De telles attaques sont injurieuses pour moi et, par contre coup, pour la population guillaumoise qui, pendant 30 ans, m'a réélu fidèlement.

Comme vous le savez, trois listes étaient en présence, et voici les résultats du 1er tour :

Liste de Mr. de FELIQUIER	: 40 %
Liste de Mr. GIRIBONE	: 33 %
Liste de M. DURANDY	: 27 %

Dès le lendemain du scrutin, des tentatives d'accord ont eu lieu avec M. GIRIBONE. Elles n'ont pu aboutir. Après trente ans de mandat, je ne pouvais accepter le poste de Maire qu'il m'offrait sans avoir la majorité dans mon conseil, d'autant plus que c'était la présence de ma liste qui avait assuré le ballottage.

Ensuite, j'ai été contacté par M. ICART qui m'a laissé entendre que la tête de liste pourrait m'être offerte. J'ai alors posé des conditions draconiennes : majorité au conseil et départ des trois conseillers qui m'avaient abandonné. Je savais évidemment qu'elles ne seraient pas acceptées.

C'est alors que j'ai fait paraître dans NICE-MATIN un communiqué qui a été tronqué. Le voici dans son intégralité :

" Je remercie les Electrices et les Electeurs qui ont voté pour ma liste dimanche dernier.

La population avait le choix entre trois solutions : soit une liste sans tête et sans liberté d'action, soit une liste à prédominance communiste, soit la mienne.

Je n'ai pas été suivi, et je le regrette beaucoup plus pour GUILLAUMES que pour moi-même.

Partisan de la libre expression de la démocratie, je ne donne aucune consigne de vote pour dimanche prochain."

De retour à GUILLAUMES, le vendredi 18 Mars, j'ai rencontré des colistiers et des électeurs amis. Ils m'ont confié leur désarroi, et m'ont demandé de faire quelque chose afin d'éviter que la Mairie de GUILLAUMES passe sous la tutelle de VALBERG. Ils estimaient d'autre part qu'une liste à prédominance communiste n'était pas représentative de la population de GUILLAUMES.

C'est alors que mon fils, aidé par quelques amis fidèles, ont proposé un bulletin dans lequel on avait éliminé la tête de liste fantoche et les trois conseillers félons, qui étaient remplacés par les candidats d'Union de la Gauche les mieux placés au 1er tour.

Cette opération de dernière heure, malgré sa faible diffusion, a pleinement réussi puisque les élus du 2° tour, à une exception près, sont ceux qui étaient proposés dans ce bulletin de vote.

En examinant le scrutin, on remarque que la liste de M. GIRIBONE représente un peu plus du tiers des élus, ce qui confirme approximativement les résultats du 1er tour.

Quant à l'autre liste, décapitée et disloquée, elle présente, je l'espère, un moindre danger en ce qui concerne l'indépendance de la gestion communale.

Il apparaît nettement que deux phénomènes se sont conjugués à GUILLAUMES : la poussée générale à gauche, et le ras le bol GINESY, quel'on constate également dans les communes avoisinantes, et même à PEONE. Le même phénomène s'est produit à NICE à l'encontre de M. Jacques MEDECIN.

Enfin, il est à remarquer que les opérations de parachutage de candidats, si elles sont possibles dans certaines grandes villes, échouent presque toujours dans les communes rurales.

Le premier candidat-miracle proposé par M. GINESY : M. CLAUSTRE est allé se faire battre à CASTAGNIERS.

Quant à M. de FELIQUIER, tout au cours de cette campagne, on a eu la nette impression qu'il comptait pour " du beurre", et non pour du lait.

Maurice DURANDY

N.B. Cet éditorial est le dernier que je fais paraître en tant que Maire. Soucieux de l'avenir de GUILLAUMES, je souhaite bonne chance au nouveau conseil municipal. Qu'il fasse taire les querelles partisans, et oeuvre pour le seul bien de la Commune!

La Tribune, étant ma propriété personnelle en vertu du dépôt légal N° 53119, j'y mets fin en tant que bulletin municipal. J'ignore encore si je continuerai à assurer sa parution. Le courrier pourra m'être envoyé à l'adresse suivante :

Docteur M. DURANDY

La Ribière

06 - GUILLAUMES.-

RIE. CONSTRUCTION DE LOCAUX ADMINISTRATIFS ET DE 5 LOGEMENTS DE GENDARME-

L'appel d'offres ouvert s'est déroulé le 22 mars à la mairie de Guillaumes, sous la présidence du Docteur Maurice DURANDY, Maire de Guillaumes, assisté de MM Raoul GRAILLE, Adjoint et René BAUDOIN, conseiller Municipal.

Assistaient à cette réunion, Monsieur BADARACCHI de la Direction Départementale de l'Équipement représentant le conducteur d'opération, de Monsieur le Capitaine BERNABEU, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Puget-Thénières, du Chef NELLO, de la Brigade de Guillaumes et de Monsieur Roland BROIS, architecte du projet de construction.

Monsieur Edouard GHIGO a été désigné comme secrétaire.

La Commission a décidé de retenir les entreprises suivantes dont les propositions restent dans le cadre des prévisions financières.

		<u>TTC</u>
S.A.R.L PRATICO	Lot N° 1 Terrassements, gros oeuvre V.R.D	842.108,43
S.A.R.L PRATICO	Lot N° 2 Charpente, couverture, faux planchers	108.603,84
LAUGIER Jean-Louis	N° 3 Menuiserie bois	110.449,92
RANCUREL Louis	Lot N° 4 Serrurerie	63.746,26
S.A.R.L.PRATICO	Lot N° 5 Carrelages, revêtement et sol mince	63.547,39
M. LEON Aimé	Lot N° 6 Plomberie sanitaire	83 946,41
M.JEAN René	Lot N° 7 Electricité, chauffage	102.383,50
M. VAQUIER	Lot n° 8 Peinture, vitrerie	102 778,87

Cette réunion a été suivie d'un très bon repas chez Monsieur Maurice BELLEUDY, à l'hôtel des Alpes où autour de la table se trouvaient tous les membres de la commission et les entrepreneurs retenus par celle-ci.

Conformément au cahier des charges, la durée des travaux est de 14 mois et il est vraisemblable que l'ouverture du chantier aura lieu dans un mois et demi.

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre les naissances de :

Didier LIONS, le 8 février dernier à Draguignan, fils de Monsieur et Madame Henri LIONS et petit-fils de Monsieur Fernand LIONS, ancien conseiller municipal et de Madame.

Vanessa BRUN, née à Cannes le 15 mars, fille de Monsieur et Madame Gilbert BRUN et petite-fille de Monsieur Maurice BELLEUDY, conseiller municipal et de Madame, et l'arrière-petite-fille de Madame Louise BELLEUDY et de Madame Jeanne PONS.

Eva GUILLAUME née à Marseille le 21 mars, fille de Monsieur Francis GUILLAUME, Gendarme à Guillaumes et de Madame.

Yannick EMERY fils de Monsieur et Madame Noël EMERY et petit-fils de Noël COSTE, conseiller municipal de St Martin d'Entraunes et de Madame.

C'est avec plaisir que nous formulons nos meilleurs voeux pour tous ces nouveaux-nés et nous adressons nos compliments aux parents et à tous les ascendants.

DECES

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Monsieur Louis PAYANY, retraité des P.T.T. à l'âge de 82 ans.

L'inhumation a eu lieu à Nice.

Le défunt était le frère de Madame Félicie PAYANY.

A son épouse, à son fils et à sa soeur, nous adressons nos très sincères condoléances.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès survenu à l'âge de 94 ans de Monsieur Joseph BEGHETTI le 13 mars, ancien entrepreneur de travaux publics à Guillaumes.

Les obsèques ont eu lieu à Guillaumes où le défunt a été inhumé dans un caveau de famille en présence d'une nombreuse affluence.

Nous adressons nos très sincères condoléances à Madame Jeanne BEGHETTI, sa fille et à sa petite-fille Maryse, ainsi qu'à tous les parents et alliés.

A Valberg, nous apprenons le décès de Madame Veuve CAPPELLETTI, survenu le 17 mars dans sa 93^e année.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Péone.

A son fils, Monsieur Edmond CAPPELLETTI, conseiller municipal nouvellement élu ainsi qu'à son épouse, nous adressons nos très sincères condoléances.

D I S T I N C T I O N S

C'est avec plaisir que nous avons appris que l'Adjudant-Chef DALMASSY, originaire de Guillaumes, vient de recevoir la médaille de vermeil des sapeurs-pompiers.

Cette distinction lui a été remise à Saint André les Alpes par le Maire, Maître HONNORAT.

Le récipiendaire est le fils de Madame Veuve Justin DALMASSY que nous associons aux compliments bien mérités par son fils Joseph.

Nous venons d'apprendre que Monsieur Yves DUMAS, Chef de la Sûreté Urbaine de Nice, est promu au grade de commissaire divisionnaire.

Nous le félicitons d'autant plus volontiers qu'il a de solides origines guillaumoises.

En effet, sa mère, Madame DUMAS est la soeur de notre ami et ancien collaborateur, Monsieur Marcel LIONS, ancien conseiller municipal de Guillaumes.

B I E N V E N U E

Nous venons d'apprendre que la Brigade de Gendarmerie de Guillaumes compte depuis peu dans ses effectifs, Monsieur Bernard NIVEAU, muté ici depuis Pamiers.

Ce nouveau gendarme est marié et sa famille compte deux enfants.

Nous leur souhaitons à tous les quatre, notre chaleureuse bienvenue.

=====

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre les naissances de :

Didier LIONS, le 8 février dernier à Draguignan, fils de Monsieur et Madame Henri LIONS et petit-fils de Monsieur Fernand LIONS, ancien conseiller municipal et de Madame.

Vanessa BRUN, née à Cannes le 15 mars, fille de Monsieur et Madame Gilbert BRUN et petite-fille de Monsieur Maurice BELLEUDY, conseiller municipal et de Madame, et l'arrière-petite-fille de Madame Louise BELLEUDY et de Madame Jeanne PONS.

Eva GUILLAUME née à Marseille le 21 mars, fille de Monsieur Francis GUILLAUME, Gendarme à Guillaumes et de Madame.

Yannick EMERY fils de Monsieur et Madame Noël EMERY et petit-fils de Noël COSTE, conseiller municipal de St Martin d'Entraunes et de Madame.

C'est avec plaisir que nous formulons nos meilleurs voeux pour tous ces nouveaux-nés et nous adressons nos compliments aux parents et à tous les ascendants.

D E C E S

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Monsieur Louis PAYANY, retraité des P.T.T. à l'âge de 82 ans.

L'inhumation a eu lieu à Nice.

Le défunt était le frère de Madame Félicie PAYANY.

A son épouse, à son fils et à sa soeur, nous adressons nos très sincères condoléances.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès survenu à l'âge de 94 ans de Monsieur Joseph BEGHETTI le 13 mars, ancien entrepreneur de travaux publics à Guillaumes.

Les obsèques ont eu lieu à Guillaumes où le défunt a été inhumé dans un caveau de famille en présence d'une nombreuse affluence.

Nous adressons nos très sincères condoléances à Madame Jeanne BEGHETTI, sa fille et à sa petite-fille Maryse, ainsi qu'à tous les parents et alliés.

A Valberg, nous apprenons le décès de Madame Veuve CAPPELLETTI, survenu le 17 mars dans sa 93^e année.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Péone.

A son fils, Monsieur Edmond CAPPELLETTI, conseiller municipal nouvellement élu ainsi qu'à son épouse, nous adressons nos très sincères condoléances.

